



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

Liberté
Égalité
Fraternité

**État-major des Armées
État-major de zone de défense de Metz
Division appui des formations**

Metz, le **03 JUIN 2021**
N° **502401** /ARM/EMA/EMZD Metz
/DADF/BSI/SSEU/NP

Le général de corps d'armée Christian BAILLY,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer de la Somme.

OBJET : révision PLU – Amiens (80).

RÉFÉRENCE : lettre de consultation du 27 avril 2021.

Par correspondance visée en référence, vous me demandez de vous indiquer les éléments visés à l'article L 153-11 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à la révision du plan local d'urbanisme de la commune d'Amiens.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les immeubles militaires suivants sont implantés sur cette commune :

- hôtel de Favernay ;
- cité Chabannes ;
- maison de l'air ;
- villa du général adjoint à la 8^{ème} D.I. ;
- nécropole nationale Saint-Pierre ;
- nécropole nationale Saint-Acheul.

De plus, aucune servitude relevant de ma compétence ne grève ce ban communal et aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

En conséquence, je ne souhaite pas être associé aux réunions des groupes de travail en charge de la révision de ce document d'urbanisme, mais désire recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Le colonel (T) **Seven de KERROS**,
commandant la division appui des formations,
coordonnateur zonal à la prévention